

ITW Permatex Canada
35 Brownridge Road, Unit 1
Halton Hills, ON Canada L7G 0C6
Telephone: (800) 924-6994
Urgence: 800-255-3924 (ChemTel)

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit: PC 1BR FORM-A-GASKET #1 SEALANT 80ML TB
Numéro d'article: 80493
Usage du produit: Produit de scellement

II. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants dangereux	% en poids	DL50/orale/rat	CL50/inhalatoire/rat	ACGIH; TLV-TWA
kaolin 1332-58-7	40-60	non disponible	non disponible	2 mg/m ³
colophane 8050-09-7	20-30	3.0 mg/kg	non disponible	
éthanol 64-17-5	10-30	7060 mg/kg	124.7 mg/L (4H)	1000 ppm
huile-de-ricin-oxydee 68187-84-8	<5	non disponible	non disponible	5 mg/m ³
propan-2-ol 67-63-0	<2	4396 mg/kg	72.6 mg/L/4H	200 ppm
dioxyde de titane 13463-67-7	0.1-1.0	>10000 mg/kg	non disponible	10 mg/m ³
méthanol 67-56-1	0.1-1.0	5628 mg/kg	82.3 mg/L (4H)	200 ppm

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUE/CHIMIQUES

État/apparence physique: Rougeatre brun pate
Odeur/seuil: Odeur d'alcool
Densité: 1.5
Taux d'évaporation: >1 (Ether = 1)
Pression de vapeur: 33 mmHg @ 20°C
Densité gazeuse: 2.07
Point de gel: indéterminé
pH: Ne s'applique pas
Coefficient Eau/Huile: indéterminé
Point d'ébullition: 82°C @ 760 mmHg

IV. RISQUE D'INDENNIE/D'EXPLOSION

Techniques d'extinction: Met-L-X ou autres agents extincteurs en poudre
Produits de combustion dangereux: Aliphatic aldehydes, les acides de carboxylic, les oxydes de carbone.
Sensibilité à la décharge statique: Improbable.
Conditions d'inflammabilité: Aucune.
Point d'éclair (méthode): Non applicable. Ce produit est solide (ASTM D4359).
Température d'auto-inflammation: indéterminé
Limite supérieure d'inflammabilité: 12.0%
Limite inférieure d'inflammabilité: 2.0%

V. DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Conditions entraînant une instabilité chimique: Stable
Matières à éviter: Oxydants forts
Conditions de réactivité: Hautes températures.
Produits de décomposition dangereux: Aliphatic aldehydes, les acides de carboxylic, les oxydes de carbone.

VI. PRODUITS TOXIQUES

Voie(s) d'admission: Contact avec les yeux, la peau, ingestion et inhalation.
Conditions existantes aggravés par l'exposition: Dédordre existent de les yeux, la peau et les voies respiratoires

VI. PRODUITS TOXIQUES

Renseignements sur la toxicité:

Effets de l'exposition aiguë au produit:

(Voir Effets de l'exposition aiguë au produit:)

Les signes de l'irritation des yeux incluent la douleur, la rougeur, le gonflement, le clignotement excessif et la production de larme. L'exposition excessive peut causer le mal de tête, nausée, vertige et dans cas extrêmes, inconscience et détresse respiratoire. Contact visuel: Le contact direct cause l'irritation des yeux.

Dermatite de cause de mai.

Effets de l'exposition chronique au produit:

(Voir Les Effets d'Exposition Aiguë a Produit).

Irritation causée par le produit:

(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)

Sensibilisation au produit:

(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)

Pouvoir cancérogène:

(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)

Toxicité pour la reproduction:

(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)

Tératogénicité:

(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)

Mutagénicité:

(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)

Produits toxicologiquement synergiques:

Aucun à notre connaissance

Catégorie WHMIS:

D2B MatièreS TOXIQUES

VII. MESURES PRÉVENTIVES

Protection personnelle

Yeux:

Lunettes de sécurité.

Peau:

Les gants de neoprene ou de nitrile sont recommandé.

Ventilation:

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable.

Contrôles techniques:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire pour filtrer les vapeurs organiques

En cas de fuite ou déversement:

Éliminez toutes les sources d'allumage. Maintenir une bonne ventilation. Ramasser avec un absorbant inerte. Entreposer dans un contenant à déchets fermé jusqu'à l'élimination

Élimination des déchets:

. Des résidus peuvent être nettoyés avec de l'alcool d'isopropyle.

Procédures et équipement de manutention:

Observez les règlements Canadiens et locaux pour la disposition.

Entreposer loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Entreposer à des températures en-dessous de 50 degrés C. Utilisation avec une ventilation proportionnée. Une bonne hygiène personnelle est recommandée. Ne pas fumer, manger ou boire pendant l'utilisation du produit

Renseignements spéciaux sur la manutention:

Éviter la respiration prolongé de vapeur. Tenir loin des yeux. Éviter le contact prolongé avec la peau. Ne pas fumer pendant l'utilisation du produit. Se laver les mains après l'utilisation

. Gardez loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Ne pas emmagasiner aux températures au-dessus de 40 degrés C. Conserver hors de la portée des enfants.

VIII. PREMIERS SOINS

Ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Inhalation:

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Laver avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant toute nouvelle utilisation. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

IX. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Transport des marchandises dangereuses au Canada

Nom d'expédition:	Non réglementé
Classe de risque:	aucune
No ONU:	aucune

IATA (l'Air)

Nom d'expédition:	Non réglementé
Classe de danger:	aucune
No ONU:	aucune

IMDG (Océan)

Nom d'expédition:	Non réglementé
Classe de danger:	aucune
No ONU:	aucune

X. RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

HMIS (Système d'information sur les produits dangereux): SANTÉ 2, INFLAMMABILITÉ 1, DANGERS PHYSIQUES 0
(HMIS is a registered trademark of the National Paint and Coatings Association)

NFPA (Association nationale de protection contre le feu): SANTÉ 2, INFLAMMABILITÉ 1, RÉACTIVITÉ 0
(NFPA c'est une marque déposée de l'association nationale de protection contre le feu)

Préparé par: Denise Boyd, Manager-Environmental, Health & Safety

Date de révision: mars 21, 2013

Société: ITW Permatex Canada. 35 Brownridge Rd. Unit 1, Halton Hills, ON L76 0C6

Révision: 5

Téléphone: 1-800-924-6994